



&

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Charte d'engagement

À Saint Souplets le 6 avril 2018,

Mak2, au travers de son activité d'agence de communication, de conseil marketing, de stratégie commerciale et de sa proximité avec ses clients, n'a pas attendu un texte de loi pour s'engager dans une éthique nécessitant de protéger les informations et données stratégiques de ses clients.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD ou GDPR, pour General Data Protection Regulation en anglais) est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, ces informations sur lesquelles les entreprises s'appuient pour proposer des produits et des services.

Notre volonté est de pouvoir vérifier et mettre en application l'ensemble des spécificités de ce texte de loi, notre intention étant de respecter votre liberté, votre identité, et notre ambition étant de continuer à susciter votre confiance.

Nous nous engageons donc aujourd'hui dans cette démarche complexe et permanente afin de garantir la sécurité de vos données et celles que vous nous avez confiées.

Mak2 vérifie auprès de ses partenaires et sous-traitants que cet engagement est commun et vous tiendra également informé de certaines de vos obligations liées aux services contractés ensemble.

Mak2 travaille depuis toujours à améliorer ses process de sécurité et met tout en place pour vous offrir la protection optimale attendue.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Delavaquerie', written over a diagonal line.

Didier Delavaquerie
Gérant
01.60.01.59.87
didier@mak2.fr